

### ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES

**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020** 





### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

### ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE

81, avenue du Maréchal Joffre 92000, Nanterre

A l'Assemblée générale de l'association ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changements comptables liés à un changement de règlementation comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant la mise en application à compter du 1 er janvier 2020 du règlement comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation de l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant la note « Changements comptables liés à un changement de règlementation comptable » de l'annexe expose les changements de méthodes comptables intervenus au cours de l'exercice en application du règlement ANC N°2018-06. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assuré que le traitement comptable de ce changement est correct et que la présentation qui en est faite est appropriée.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de l'association et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.



### Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que cellesci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations



ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes :

Yves PASCAULT Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**AVENTY** Audit

# Bilan au 31 décembre 2020

					E POOR A		
ACIIF		31-déc-20		31-déc-19	FASSIF	31-déc-20	31-déc-19
		AMORT.					
	BRUT	DEPRE.	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres sans droit de reprise		
Frais d'établissement					Fonds propres statutaires		
Frais de recherche et de developpement					Fonds propres complementaires		
Donosecione bravete licences margines logicials	10 660	10 644	ć	710	Fonds propres avec droit de reprise		
Concessions, prevers, incences, marques, rogicies	10 000	10 044	<del></del>	/17	Fonds propres statutaires		
Immobilisations incorporelles en cours					Fonds propres complementaires		
Avances et acomptes					Ecarts de reevaluation		
Immohilications comorallas					NOSCIVOS Rácenvas efatutaires ou contractualles		
Tamoring					Décourse nous anxiet de l'antité		
Tellanis	300 000		200 010	200.010	A reserves pour projet de Lennie		
Constructions	COS 887	96/ 69	219 000	219 000	Aures	720 000	10.10
Installations techniques, materiel et outmage mausulets	1 / 2 / 0		000 1	170 7	Report a nouveau	203 230	
Avances et acomptes					Excedent of deficit de l'exercice Situation nette (sous total)	392	(90/06)
					Fonds propries consomptibles		
Biens recus nar legs on donations destinés à être cédés					Subventions d'investissement		
					Provisions réolementées		
Immobilisations financières					TOTALI	303 648	303 256
Participations et créances rattachées							
Autres titres immobilisés					FONDS REPORTES ET DEDIES		
Prêts					Fonds reportés liés aux legs ou donations	192 270	192 520
Autres	1156		1 156	1156	Fonds dédiés	382 549	
					TOTAL II	574 819	
TOTALI	325 907	104 058	221 849	223 201			
					PROVISIONS		
ACTIF CIRCULANT					Provisions pour risques		
					Provisions pour charges		
Stocks et en-cours					TOTAL IIÎ	0	0
Créances d'exploitation							
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 905		2 905	1 145	DETTIES		
Créances reçues par legs ou donations					Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Autres	9 644		9 644	7 527	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Valeur mobilière de placement	26 528		26 528	26 528	Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments de trésorerie					Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	11 133	10 510
Disponibilités	633 549		633 549	579 472	Dettes des legs ou donations		
Charges constatées d'avance	7 575		7 575	13 805	Dettes fiscales et sociales	12 451	10 004
					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
TOTAL II	680 202	0	680 202	628 478	Autres dettes		20
Frais d'émission des emprunts (III)					Instrument de trésorerie		
Primes de remboursement des emprunts (IV)					Produits constatés d'avancces		4 163
Ecart de conversion Actif (V)					TOTAL IV	23 584	24 696
					Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 006 109	104 058	902 051	851 679	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	902 051	851 679
-							

## Compte de résultat au 31 décembre 2020

PRODUITS D'EXPLOITATION Cotisations	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Cotisations			
II	71 119	74 202	(3 083)
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service			
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitations	5 000	8 673	(3 673)
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	486 765	509 342	(22 577)
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisation des fonds dédiés	523 726	0	523 726
Autres produits	5 469	67 106	(61 636)
TOTAL I	1 092 079	659 323	432 757
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achas de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	62 327	198 655	(136 329)
Aides financières	02027	130 000	(150 525)
Impôts, taxes et versements assimilés	3 084	3 085	(1)
Salaires et traitements	80 115		(1 377)
Charges sociales	29 530		$(1\ 176)$
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 352	1 263	89
Dotations aux provisions	1 332	1 203	
Report en fonds dédiés	574 819	0	574 819
Autres charges	342 135	371 363	(29 227)
	0		(=> == 1)
TOTAL II	1 093 361	686 563	406 798
1. Résultat d'exploitation (I - II)	(1 282)	(27 240)	25 958
	, ,		
PRODUITS FINANCIERS			
De participation	2 263	2 411	(148)
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change		20	(20)
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL III	2 263	2 431	(168)

# Compte de résultat au 31 décembre 2020 (suite)

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change	292	3	288
Charges nettes sur cesions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL IV	292	3	288
2. Résultat financier (III - IV)	1 972	2 427	(456)
3. Résultat courant (I - II + III - IV)			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opération de gestion		538 939	(538 939)
Sur opération en capital			`
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL V	0	538 939	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opération de gestion		523 726	(523 726)
Sur opération en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
TOTAL VI	0	523 726	-523 726
4. Résultat exceptionnel (V - VI)	0	15 213	-15 213
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)	298	278	20
Total des produits (I + III + V)	1 094 343	1 200 693	(106 350)
Total des charges (II + IV + VI + VIII + VIII)	1 093 653	1 210 293	(116 640)
EXCEDENT OU DEFICIT	392	(9 878)	10 270
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL			



### L'Annexe des Comptes Annuels 2020

### I – Présentation de l'association AMTM

Assistance Médicale Toit du Monde (AMTM) fondée en 1992 (J.O. du 25 mars 1992) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) ayant pour finalité de fournir une assistance humanitaire par la mise en œuvre, dans la durée, de trois axes d'actions convergents : médical, aide au développement et parrainages. Elle exercice aussi une activité pharmaceutique en tant que distributeur en gros de médicaments à vocation humanitaire et d'une manière générale, met en œuvre toute action destinée à améliorer les conditions de vie de ses bénéficiaires. Sa durée est illimitée.

### Trois axes d'actions au profit des populations défavorisées du Népal et en Inde :

<u>Médical</u>: depuis sa création en 1992, l'association déploie, lors de ces quatre missions annuelles, une compétence médicale grâce à des médecins, pharmaciens et infirmiers. Chaque année, au Népal ou en Inde, ils apportent soins et thérapeutiques aux populations défavorisées. Des partenaires locaux ont été noués pour assurer un suivi permanent.

<u>Développement</u>: une équipe aide au développement analyse les besoins afin d'assurer des conditions de vie plus décentes. Les sites, très différents par les populations qui les habitent, ne révèlent pas les mêmes attentes. L'objectif est de développer des aides à l'éducation, construire des bâtiments pour assurer la sécurité ou apporter l'hygiène nécessaire.

<u>Parrainages</u>: une équipe parrainage assure le suivi (fiches interview) et l'acheminement des parrainages sur le terrain en faveur des sites ou personnes parrainées (enfants, adolescents mais aussi personnes âgées).

### II – Faits caractéristiques de l'exercice.

Durant l'exercice, l'AMTM a continué son activité d'aide humanitaire en Inde et au Népal.

En 2020, la pandémie mondiale du coronavirus a impacté le travail des équipes d'AMTM au Népal, en Inde et en France.

En 2020, 1 mission réduite est partie à Rewalsar en février, les 2 missions au Népal et celle en Inde ont été annulées. Mais les parrainages et autres dépenses indispensables ont été envoyés via virements bancaires.

La Course des Héros 2020 et notre fête de Noël, évènements récurrents importants, ont dû être également annulés.

### Changement comptable lié à un changement de réglementation comptable

Le nouveau règlement comptable ANC 2018-06 s'applique obligatoirement aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. La première année d'application du nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable selon les dispositions du PCG.

Les impacts de l'application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06 :

La nature des différents produits n'est pas remise en question. Mais la nomenclature des comptes a été modifiée pour être en adéquation avec l'application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06, les comptes dons, cotisations, parrainages, bénévoles libéralités, parrainages versés, fonds dédiées ont été remaniés.

Les abandons de frais de nos bénévoles ne sont plus considérés comme exceptionnels, ils font désormais partie des produits d'exploitation. Il est présenté ci-dessous les comptes comptables impactés au 31/12/2019 tels qu'ils auraient été présentés si le référentiel ANC 2018-06 avait été appliqué :

Comptes de résultat impactés	Compte de résultat 31/12/2020	Compte de résultat 31/12/2019	Compte de résultat Pro forma (ANC 2018-06) 31/12/2019
<u>Produits d'exploitation</u>			
Utilisation en fonds dédiés	523 726	0	484 358
Dons manuels	486 765	509 342	563 923
dont liberalités abandon de frais	3 396	0	54 581
Total I - Produits d'exploitation	n	509 342	1 048 281
Charges d'exploitation			
Report en fonds dédiés	574 819	0	523 726
Total II - Charges d'exploitatio	n	0	523 726
<u>Produits exceptionnels</u>			
Sur opération de gestion	0	538 939	0
dont utilisation en fonds dédiés	0	484 358	0
dont liberalités abandon de frais	0	54 581	0
Total III - Produits exceptionne	ls	538 939	0
<u>Charges exceptionnelles</u>			
Report en fonds dédiés	0	523 726	0
Total IV - Charges exceptionnel	es	523 726	0
Total V (I - II + III - IV)		524 555	524 555
Impact sur le résultat de l'exerc	ice		0

### III- Principes règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général sous réserve de dispositions particulières du règlement ANC n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Pour rappel, en date du 24 avril 2013, le conseil d'administration a pris la décision de ne plus doter des amortissements pour le bâtiment du siège social à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012. La valeur nette comptable du bâtiment siège social dans le bilan au 31 décembre 2012 est inférieure à la valeur vénale du marché actuel. Aucun ajustement ne sera effectué pour les amortissements cumulés au 31 décembre 2011 qui seront maintenus.

Les Charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

### Les Engagements hors bilan :

L'engagement de retraite est non significatif. Il n'existe pas d'autre engagement hors bilan à la date d'arrêté des comptes

Les procédures en place en vue de la fiabilité de la préparation des missions :

Les dates de départ des quatre missions annuelles d'AMTM peuvent parfois être différentes d'un exercice à l'autre. Une règle a été mise en place afin d'assurer des apports financiers stables de douze mois sur le terrain. Ces apports sont évalués sur la même périodicité quelle que soit la date de départ de la mission.

La procédure est la suivante :

- Pour la mission Inde de printemps de l'exercice N (départ en février, mars ou avril) : les parrainages emportés sont ceux qui ont été collectés sur la période de mars N-1 à février N.
- Pour la mission Népal de printemps de l'exercice N (départ en février, mars ou avril) : les parrainages emportés sont ceux qui ont été collectés sur la période d'avril N-1 à mars N,
- Pour la mission Inde d'été de l'exercice N (départ en juillet ou aout) : les parrainages emportés sont ceux qui ont été collectés sur la période de juillet N-1 à juin N,

- Pour la mission Népal d'automne de l'exercice N (départ en octobre ou novembre) : les parrainages emportés sont ceux qui ont été collectés sur la période de novembre N-1 à octobre N.

### IV – Notes sur le bilan

### **4.1 Immobilisations brutes**

Tableau des mouvements des immobilisations.

	Début d'exercice	Acquisition	Diminution	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles		-		
- Logiciel	18 668			18 668
Immobilisations corporelles				
Bâtiment	1 267			1 267
Bureau	287 538	·		287 538
Installation générale - agencement	7 575			7 575
Matériel de bureau et informatique	9 703			9 703
Mobilier	0			0
Immobilisations en cours	0			0
Total immobilisations corporelles	306 083			306 083
Immobilisations financières				
Dépôt et cautionnement	1 156			1 156
Total immobilisations	325 907			325 907

La méthode de valorisation des actifs par composant ne s'applique pas à l'association.

### **4.2** Amortissements

Tableau des mouvements des amortissements.

	Début d'exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles - Logiciel + site  Immobilisations corporelles	18 451	193		18 644
Bâtiments	1 267			1 267

Bureau	68 532		68 532
Installation générale - agencement	5 278	739	6 017
Matériel de bureau et			
informatique	9 178	420	9 598
Mobilier	0		0
Total immobilisations			
corporelles	84 255	1 159	85 414
Total amortissements	102 706	1 352	104 058

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, sur une durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Immeubles - Constructions:	3 - 25 ans	4 - 33 1/3 %
Matériel, Mobilier et Equipements :	2 - 10 ans	10 - 50 %
Aménagements et Installations	1 - 10 ans	10 - 100 %
Matériel et Outillage	2 - 10 ans	10 - 50 %
Matériel de Transport	2 - 5 ans	20 - 50 %
Matériel Informatique	1 an	100 %

### 4.3 Etat des échéances des créances et des dettes

Les créances et dettes sont à échéance à moins d'un an.

### 4.4 Engagements et sûretés réelles consentis

Aucun

### 4.5 Fonds propres

Variation des fonds propres (En €)	A l'ouverture de l'exercice	Affectation	n du résultat	Augm	entation	Diminution ou	consommation	A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité public	Montant	Dont générosité public	Montant	Dont générosité public	Montant
Fonds propres sans droit de								
reprise								
Fonds propres avec droit de								
reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	313 134	-9 878						303 256
Excédent ou déficit de l'exercice	-9 878	9 878		392				392
Dotations consomptibles								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	303 256	0		392				303 648

### 4.6. Fonds dédiés

			Utili	sations		A la clôtu	re de l'exercice
(En €) Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Montant global	Dont remboursement	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							51151 51151
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	523 726	399 519	348 426			574 819	201 980
Dons affectés Nunnery (leg)	250		250			0	
Dons affectés Terrain (leg)	181 220					181 220	181 220
Dons affectés collecte fonds (leg)	11 050					11 050	
Dons affectés fonctionnement	0	25 000				25 000	
Dons affectés cercle santé	0	9 608	1 440			8 168	
Dons affectés divers	10 585	22 508	22 769			10 324	
Dons affectés suruk	11 513					11 513	11 513
Dons affectés dons de fonction	10 275	12 160	13 738			8 697	
Dons affectés spiti	8 029					8 029	8 029
Dons affectés kit hygiène	14 608	5 645	5 184			15 069	
Dons affectés palyul	1 218					1 218	1 218
Dons affectés seisme	29 204		8 500			20 704	
Dons affectés hépatite B	5 118	24	342			4 800	
Dons affectés ophtalmo	8 708		250			8 458	
Dons affectés sweet dreams	5 031					5 031	
Dons affectés chirurgie	5 497	1 200				6 697	
Dons affectés trousse	10 669	152				10 821	
Dons affectés emploi femmes	8 480					8 480	
Dons affectés eau énergie	8 224	5 600				13 824	
Dons affectés école dolpo	60 325	1 208	7 000			54 533	
Dons affectés kit covid	0	16 705	7 815			8 890	
Dons affectés Karang	0	5 376	5 216			160	
Dons affectés salaires Népal	0	8 000				8 000	
Dons affectés fonds de solidarité	0	11 664				11 664	
Parrainages à reverser	133 722	274 669	275 922			132 469	

### **4.6 Titres de Participation**

Dans le cadre de la succession de Madame POULLIN, l'association a bénéficié de la mutation des titres dépendant de la succession en date de mars 2009 :

- inscription en compte nominatif pur de 256 titres de la Société TOTAL SA
- inscription en compte nominatif pur de 6 titres de la Société ARKEMA
- inscription en compte nominatif pur de 218 titres AIR LIQUIDE

L'évaluation de ces titres est faite au cours du jour du transfert de propriété, soit le 4 mars 2009 pour les titres Air Liquide et le 20 mars 2009 pour les titres Total et Arkema.

Cours Total: 37,94 €/ soit un total de 9 712,64 € Cours Arkema: 12,17 € / soit un total de 73,02 €

Cours Air Liquide : 61,03 € / soit un total de 13 304,54 €

Montant total de l'évaluation des titres : 23 090,20 €

Le 28 Mai 2010, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 15 détenues, soit au total 14 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif pur passe donc de 218 à 232.

Le 31 Mai 2012, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 25 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif pur passe donc de 232 à 257.

Le 2 Juin 2014, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 27 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 257 à 284.

Le 1<sup>er</sup> Juillet 2015, AMTM a acquis 3 actions Total pour un montant de 126,06€. Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 256 à 259.

Le 14 Septembre 2016, AMTM a acquis 36 actions Air Liquide pour un montant de 2736,00€. Le nombre de titres Air Liquide inscrit en compte nominatif passe donc de 284 à 320.

Le 23 Juin 2016, AMTM a acquis 4 actions Total pour un montant de 153,04€. Le 14 Octobre 2016, AMTM a acquis 4 actions Total pour un montant de 152,00€. Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 259 à 267.

Le 22 mars 2017, AMTM a acquis 3 actions Total pour un montant de 133,92€. Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 267 à 270.

Le 13 octobre 2017, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 34 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 320 à 354.

Le 11 avril 2018, AMTM a acquis 3 actions Total pour un montant de 137,10€. Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 270 à 273.

Le 9 octobre 2019, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 38 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 354 à 392.

Le montant total de l'évaluation des titres au 31/12/20 est de 26 258,32 €.

### 4.7 Disponibilités

En date du 17 décembre 2012, nous avons procédé à la fermeture de notre compte Crédit du nord Valeurs mobilières de placement et porté les fonds disponibles sur un Livret A.

En date du 31 mars 2015, nous avons procédé à la fermeture du compte Standard Chartered en roupies.

Le compte Standard Chartered en euros a également été cloturé en 2016.

### V – Note sur le Résultat

### 5.1 Rémunération des dirigeants

Suite au vote de l'Assemblée Générale 2005, une rémunération est allouée au Président de l'Association. Cette rémunération est assujettie au régime général de la sécurité sociale.

Montant mensuel brut versé : 1 830,73 euros correspondant à un 2/5 ème de temps plein.

Suite au vote du Conseil d'Administration du 16 décembre 2009, une rémunération est allouée à La Trésorière de l'Association. Cette rémunération est assujettie au régime général de la sécurité sociale.

Montant mensuel brut versé : 1 086,55 euros correspondant à 1,75/5 ème de temps plein

Notre Président, Laurent Charbonnier, a souhaité quitter son poste après la tenue de l'Assemblée Générale du 26 juin 2016. Salarié depuis 1995, une prime de départ d'un montant équivalent de 4 mois de salaire lui a été accordée au regard de l'ensemble de son travail et de son bilan après 15 années de présidence, il aura le titre de Président d'Honneur (voté au CA du 26 Juin 2016).

Nathalie Jauffret s'est proposée pour prendre le relais à la présidence d'AMTM. Sur l'exercice 2016, elle n'a percu aucune rémunération.

Sur l'exercice 2017, notre Présidente, Nathalie Jauffret n'a perçu aucune rémunération.

Sur l'exercice 2018, notre Présidente, Nathalie Jauffret n'a perçu aucune rémunération.

Sur l'exercice 2019, notre Présidente, Nathalie Jauffret n'a perçu aucune rémunération.

Suite au vote du Conseil d'Administration du 30 septembre 2020, une rémunération est allouée à la Présidente de l'Association. Cette rémunération est assujettie au régime général de la sécurité sociale.

Montant mensuel brut versé : 1 807,00 euros correspondant à 2,70/5 de temps plein

Sur l'exercice 2020, notre Présidente, Nathalie Jauffret a perçu une rémunération à compter du 1<sup>er</sup>septembre 2020.

### 5.2 Effectifs

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, l'association a cinq salariés : 2 cadres dont un à temps plein et 3 employés à temps partiel.

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2018, Monsieur Eric Russenberger, a pris sa retraite.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, l'association a cinq salariés : 3 cadres dont un à temps plein et 2 employés à temps partiel.

### VI – Notes Diverses

### 6.1 Modification de la périodicité des reçus fiscaux

Du fait de la mise en place de la nouvelle base informatique Myriade, la périodicité de l'émission des reçus fiscaux a été modifiée en 2014. Un reçu global, regroupant tous les types de versements fait par la personne, est envoyée en début d'année suivante.

### **6.2** Contributions volontaire en Nature

Les heures de travail du bénévolat, étant difficilement valorisables de manière fiable, ne figurent pas dans les comptes de l'association.

### VII – Dispositions spécifiques relatives aux entités faisant appel public à la générosité

7.1 Compte de résultat par origine et destination

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	71 119	74 202	(3 083)
Ventes de biens et services			
Ventes de biens dont ventes de dons en nature			
Ventes de dons en nature  Ventes de prestations de service			
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitations	5 000	8 673	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	486 765	563 923	(77 158)
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières  Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisation des fonds dédiés	523 726	484 358	39 368
Autres produits	5 469	67 106	(61 636)
TOTAL I	1 092 079	1 198 262	(102 509)
IOIALI	1 092 079	1 198 202	(102 309)
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achas de marchandises			
Variation de stock Autres achats et charges externes	62 327	198 655	(136 329)
Aides financières	02 327	198 033	(130 329)
Impôts, taxes et versements assimilés	3 084	3 085	(1)
Salaires et traitements	80 115	81 492	(1 377)
Charges sociales	29 530	30 705	(1 176)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations  Dotations aux provisions	1 352	1 263	89
Report en fonds dédiés	574 819	523 726	51 093
Autres charges	342 135	371 363	(29 227)
TOTAL II	1 093 361	1 210 289	(116 928)
1. Résultat d'exploitation (I - II)	(1 282)	(12 027)	10 746
DDODVIEC EINANCIEDS			
PRODUITS FINANCIERS De participation	2 263	2 411	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 203	2	
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		20	
Froduits nets sur cessions de vaieurs mobilieres de piacement			
TOTAL III	2 263	2 431	(168)
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortis sements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change	292	3	
Charges nettes sur cesions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL IV	292	3	288
2 D/ 1/4 C	1.053	2 425	(456)
2. Résultat financier (III - IV) 3. Résultat courant (I - II + III - IV)	1 972	2 427	(456)
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opération de gestion			
Sur opération en capital  Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V	0	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opération de gestion  Sur opération en capital	0	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opération de gestion  Sur opération en capital	0	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opération de gestion Sur opération en capital  Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opération de gestion Sur opération en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  TOTAL VI	0	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opération de gestion Sur opération en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  TOTAL VI  4. Résultat exceptionnel (V - VI)			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opération de gestion Sur opération en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  TOTAL VI  4. Résultat exceptionnel (V - VI) Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)	<b>0 0</b> 298	0 0 278	0 0 20
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opération de gestion Sur opération en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  TOTAL VI  4. Résultat exceptionnel (V - VI) Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII) Total des produits (I + III + V)	0 0 298 1 094 343	0 0 278 1 200 693	0 0 20 (106 350)
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opération de gestion Sur opération en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  TOTAL VI  4. Résultat exceptionnel (V - VI) Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII) Total des produits (I + III + V) Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	<b>0 0</b> 298	0 0 278	0 0 20
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opération de gestion Sur opération en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  TOTAL VI  4. Résultat exceptionnel (V - VI) Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII) Total des produits (I + III + V) Total des charges (II + IV + VI + VIII + VIII)  EXCEDENT OU DEFICIT	9 298 1 094 343 1 093 653	0 0 278 1 200 693 1 210 293	0 0 20 (106 350)
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opération de gestion Sur opération en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  TOTAL VI  4. Résultat exceptionnel (V - VI) Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII) Total des produits (I + III + V) Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII) EXCEDENT OU DEFICIT  CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	9 298 1 094 343 1 093 653	0 0 278 1 200 693 1 210 293	0 0 20 (106 350)
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opération de gestion Sur opération en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  TOTAL VI  4. Résultat exceptionnel (V - VI) Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII) Total des produits (I + III + V) Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII) EXCEDENT OU DEFICIT  CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature	9 298 1 094 343 1 093 653	0 0 278 1 200 693 1 210 293	0 0 20 (106 350)
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opération de gestion Sur opération en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  TOTAL VI  4. Résultat exceptionnel (V - VI) Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII) Total des produits (I + III + V) Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII) EXCEDENT OU DEFICIT  CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	9 298 1 094 343 1 093 653	0 0 278 1 200 693 1 210 293	0 0 20 (106 350)
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opération de gestion Sur opération en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  TOTAL VI  4. Résultat exceptionnel (V - VI) Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII) Total des produits (I + III + V) Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII) EXCEDENT OU DEFICIT  CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat  TOTAL.	9 298 1 094 343 1 093 653	0 0 278 1 200 693 1 210 293	0 0 20 (106 350)
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES  Sur opération de gestion Sur opération en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  TOTAL VI  4. Résultat exceptionnel (V - VI) Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII) Total des produits (I + III + V) Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII) EXCEDENT OU DEFICIT  CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	9 298 1 094 343 1 093 653	0 0 278 1 200 693 1 210 293	0 0 20 (106 350)
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES Sur opération de gestion Sur opération en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  TOTAL VI  4. Résultat exceptionnel (V - VI) Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII) Total des produits (I + III + V) Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII) EXCEDENT OU DEFICTF  CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	9 298 1 094 343 1 093 653	0 0 278 1 200 693 1 210 293	0 0 20 (106 350)
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL V  CHARGES EXCEPTIONNELLES Sur opération de gestion Sur opération en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  TOTAL VI  4. Résultat exceptionnel (V - VI) Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII) Total des produits (I + III + V) Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII) EXCEDENT OU DEFICIT  CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature	9 298 1 094 343 1 093 653	0 0 278 1 200 693 1 210 293	0 0 20 (106 350)

7.2 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	31-déc-20	31-déc-19	Ecart		31-déc-20	31-déc-19	Ecart
	(A)	(B)	(A-B)		(C)	(D)	(C-D)
EMPLOI				RESSOURCE			
Missions Sociales							
Achats et variation de stocks	720	5 066	(4 346)	Cotisations	71 119	74 202	(3 083)
Services extérieurs	14 254	36 672	(22 418)	Subventions	5 000	8 673	(3 673)
Impôts et taxes				Dons des particuliers et des			
•	290	279	11	Entreprises-Dons de Fonctions	140 033	168 038	(28 005)
Charges de personnel	32 318	30 965	1 353	Abandons de frais	3 396	54 581	(51 185)
Charges humanitaire sur le terrain	66 210	97 731	(31 521)	Parrainages	343 336	341 304	2 032
Charges parrainages	275 922	273 623	2 299	Produits des manifestations	5 462	67 031	(61 569)
Autres charges d'exploitation	0	4	(4)	Autres produits d'exploitation	7	75	(68)
Perte de change	0	1	(1)	Legs	0	0	0
Dotations aux amortissement et				Produits financiers			
provisions d'exploitation	0	0	0	B 12 2 1	2 263	2 431	(168)
Sous total (a)	389 716	444 342	(54 626)	Produits exeptionnels			0
Report en fonds dédiés sur				Sous Total		#15.00#	/1.45 <b>51</b> 0)
ressources affectées (1)				Tidle - do - do for de do de c	570 617	716 335	(145 718)
1				Utilisation de fonds dédiés			
humanitaire				sur ressources liées à la			
	406 300	378 954	27 346	générosité du public (2)	_		_
parrainages	132 469	133 722	(1 253)	humanitaire-collecte fond-fonctionnt	390 004	350 056	39 948
Sous total (b)	538 769	512 676	26 093	parrainages	133 722	134 302	(580)
Sous total missions sociales (a+b)	928 485	957 018	(28 533)	<u>Sous Total</u>	523 726	484 358	39 368
Collecte de fond							
Achats et variation de stocks	1 642	18 330	(16 688)		1		
Services extérieurs	14 092	31 361	(17 269)				
Impôts et taxes			0				
Charges de personnel			0				
Autres charges d'exploitation	0	0	0				
Dotations aux amortissement et							
provisions d'exploitation	0	0	0				
charges exceptionnelles diverses			0				
Sous total (d)	15 734	49 691	(33 957)				
Report en fonds dédiés sur							
ressources affectées (1)							
collecte de fonds	11 050	11 050	0				
Sous total (e)	11 050	11 050	0				
Sous total collecte de fonds (d+e)	26 784	60 741	(33 957)				
Fonctionnement							
Achats et variation de stocks	2 937	4 473	(1 536)				
Services extérieurs	25 286	48 173	(22 887)				
Impôts et taxes	2 794	2 806	(12)				
Charges de personnel	77 326	81 232	(3 906)				
Autres charges d'exploitation Charges financières	3	5	(2)				
Dotations aux amortissement et	292	2	289				
provisions d'exploitation	1.252	1.262	90				
charges exceptionnelles diverses	1 352	1 263	89		]		
Impôts Société	200	0	0				
Impots Societe  Sous total (f)	298	278	(27,045)				
	110 286	138 231	(27 945)		1		
Report en fonds dédiés sur ressources affectées (1)							
Fonctionnement	25.000		25.000				
Fonctionnement  Sous total (g)	25 000	0	25 000 25 000				
Sous total fonctionnement (f+g)	25 000						
Sous total jonettonnement (j+g)	135 286	138 231	(2 945)				
Bénévoles Contributions gratuites					]		
Services extérieurs	2.20-	£1.501	(51.105)				
Sous total (h)	3 396	54 581	(51 185)		1		
Total des Emplois	3 396	54 581	(51 185)	Total des Ressources	1.004.242	1 200 602	(106.250)
EXCEDENT-DEFICIT	1 093 951	1 210 571	(116 620)	Total des Ressources	1 094 343	1 200 693	(106 350)
total général	392	(9 878)		total gánáral	1.004.212	1 200 202	
iotai generai	1 094 343	1 200 693		total général  Valorisation des contributions	1 094 343	1 200 693	
Valorisation des contributions gratuites				valorisation des contributions gratuites	]		
Total gánáral après valorisation de-							
Total général après valorisation des	1.004.242	1 200 402		Total général après valorisation	1.004.212	1 200 202	
contributions gratuites	1 094 343	1 200 693		des contributions gratuites	1 094 343	1 200 693	
Capacité d'autofinancement	17/0	(0.010)			]		
Capacite u automaticonent	1 743	(8 615)			<u> </u>	<u> </u>	